Accusé de réception en préfecture
064-216404830-20260612-2026-06-13-DE
Date de télétransmission : 23/06/2026
Date de réception préfecture : 23/06/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT
DES
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ

EXTRAIT

Séance du 12 juin 2026 à 18h

Le conseil municipal de la ville de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François Irigoyen.

Conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 31

Présents :

Jean-François Irigoyen, maire
Pello Etcheverry, 1er adjoint
Laurence Ledesma 2ème adjoint
Jean-Daniel Badiola, 3ème adjoint
Nathalie Morice, 4ème adjoint
Eric Soreau, 5ème adjoint
Gaelle Martin, 6ème adjoint
Thomas Ruspil, 7ème adjoint
Pascale Fossecave, 8ème adjoint
Guillaume Boivin, 9ème adjoint

Jérôme Roteta, Charlotte Loubet-Latour, Jean Helou, Delphine de Torregrosa, Serge Peyrelongue, Patrice Irazoqui, Hien Duhart-Gras, Nahia Graciet, Claire Scotcher, Loic Jouenne, Monique Labattut, Philippe Etcheberry, Laura Maisonnave, Mathis Tenneson, Manuel de Lara, Jean-Christophe Perardel, Ainara Sistiaga, Pierre-Laurent Vanderplancke, Mikaela Guiresse-Duperou, Hugo-Luc Maillos, Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity, conseillers municipaux en exercice.

N°13- FINANCES

Budget principal et budgets annexes : affectation des résultats de l'exercice 2025

Rapporteur :

M. Etcheverry, adjoint

Pouvoirs :

- Marie de Merlis, conseillère municipale à M. le Maire
- Mirentxu Largounez conseillère municipale à Manuel de Lara conseiller municipal

Date de la convocation : 5 juin 2026

Conformément au code général des collectivités territoriales, article L 2121-15, Ainara Sistiaga, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées.

Accusé de réception en préfecture
064-216404830-20260612-2026-06-13-DE
Date de télétransmission : 23/06/2026
Date de réception préfecture : 23/06/2026

N° 13 - FINANCES

Budget principal et budgets annexes : affectation des résultats de l'exercice 2025

M. Etcheverry, 1er adjoint, expose :

Après le vote des comptes financiers uniques 2025, le conseil municipal doit délibérer sur l'affectation des résultats de l'exercice 2025 :

⇨ BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement 2025 (A) :	+1 481 326,69 €
Résultat de fonctionnement reporté N-1 (B) :	+2 148 402,10 €
Résultat de fonctionnement cumulé 2025 (C=A+B) :	**+3 629 728,79 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution 2025 (D) :	-1 997 091,69 €
Déficit d'investissement reporté N-1 (E) :	-870 289,30 €
Solde d'exécution cumulé 2025 (F=D+E) :	**- 2 867 380,99 €**
RAR en dépenses (G) :	1 086 952,32 €
RAR en recettes(H) :	1 185 262,18 €
Solde des RAR (I=H-G) :	**+98 309,86 €**
Besoin de financement 2025 (J=F+I):	**-2 769 071,13 €**

PROPOSITION D'AFFECTATION SUR 2026	
Affectation en réserve en investissement sur le compte 1068 *(couverture du besoin de financement)* :	2 769 071,13 €
Affectation pour le solde en report du résultat de fonctionnement – R002 (recette de fonctionnement) :	860 657,66 €
Report du solde d'exécution de la section d'investissement cumulée - D001 (dépense d'investissement) :	2 867 380,99 €

⇨ BUDGET ANNEXE : CAMPING MUNICIPAL

SECTION D'EXPLOITATION	
Résultat d'exploitation 2025(A) :	+169 724,09 €
Résultat d'exploitation reporté N-1 (B) :	+64 489,18 €
Résultat d'exploitation cumulé 2025 (C=A+B) :	**+234 213,27 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution 2025 (D) :	+34 133,24 €
Excédent d'investissement reporté N-1 (E) :	+59 915,31 €
Solde d'exécution cumulé 2025 (F=D+E) :	**+94 048,55 €**
RAR en dépenses (G) :	16 703,90 €
RAR en recettes(H) :	0,00 €
Solde des RAR (I=H-G) :	**-16 703,90 €**
Excédent de financement 2025 (J) :	**+77 344,65 €**

Accusé de réception en préfecture
064-216404830-20260612-2026-06-13-DE
Date de télétransmission : 23/06/2026
Date de réception préfecture : 23/06/2026

PROPOSITION D'AFFECTATION SUR 2026	
Affectation en réserve en investissement sur le compte 1068 *(couverture du besoin de financement)* :	0,00 €
Affectation pour le solde en report du résultat d'exploitation – R002 (recette d'exploitation) :	234 213,27 €
Report du solde d'exécution de la section d'investissement cumulée - R001 (recette d'investissement) :	94 048,55 €

⇨ BUDGET ANNEXE : JARDIN BOTANIQUE

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement 2025 (A) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté N-1 (B) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement cumulé 2025 (C=A+B):	**0,00 €**

PROPOSITION D'AFFECTATION SUR 2026	
Affectation en réserve en investissement sur le compte 1068 *(couverture du besoin de financement)* :	0,00 €
Affectation pour le solde en report du résultat de fonctionnement – R002 (recette de fonctionnement) :	0,00 €
Report du solde d'exécution de la section d'investissement cumulée :	0,00 €

⇨ BUDGET ANNEXE : PETITE ENFANCE

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement 2025 (A) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté N-1 (B) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement cumulé 2025 (C=A+B):	**0,00 €**

PROPOSITION D'AFFECTATION SUR 2026	
Affectation en réserve en investissement sur le compte 1068 *(couverture du besoin de financement)* :	0,00 €
Affectation pour le solde en report du résultat de fonctionnement – R002 (recette de fonctionnement) :	0,00 €
Report du solde d'exécution de la section d'investissement cumulée :	0,00 €

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver les affectations des résultats des comptes financiers uniques 2025 tels que présentées ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

- vu l'avis favorable de la commission municipale « *Finances, administration générale et ressources humaines* » du 4 juin 2026,

Accusé de réception en préfecture
064-216404830-20260612-2026-06-13-DE
Date de télétransmission : 23/06/2026
Date de réception préfecture : 23/06/2026

- approuve les affectations des résultats des comptes financiers uniques 2025 tels que présentées ci-dessus.

Budget principal

Adopté à 25 voix
8 abstentions (M. Vanderplancke, Mme Guiresse-Duperou, Mme Dupuy-Althabegoity, M. Maillos, M. de Lara, Mme Sistiaga, M. Perardel, Mme Largounez)

Budget annexes

Adopté à l'unanimité

- pour extrait conforme
- ont signé au registre tous les membres présents

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Mairie de St Jean de Luz (Pyrénées Atlantiques)

Jean-François Irigoyen